

RECYCLAGE-FORMATION COMPLÉMENTAIRE TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ LE PORT DU HARNAIS DE SÉCURITÉ (8 HEURES)

Durée
8 heures

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

IFSB
Référence : S2121
Formateurs : Formateurs de l'IFSB avec la participation de spécialistes en la matière.
Effectif max : 9 participants
Rythme : journée
Langue : FR;DE
Tarif : 320,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Salariés désignés (Travailleurs désignés) et encadrement des entreprises travaillant en hauteur.

OBJECTIF

- Permettre aux bénéficiaires de se familiariser avec les protections individuelles contre les chutes suivant la réglementation en vigueur.
- Former les stagiaires au port du harnais de sécurité par des mises en situation réelle.

CONTENU DE LA FORMATION

Partie théorique :

- Les directives européennes et la législation en vigueur.
- Les EPI (type de catégorie, domaine d'utilisation, contrôle, entretien, durée de vie).
- Les dispositifs d'ancrage (type de catégorie, domaine d'utilisation, contrôle, entretien, durée de vie).
- Travail en hauteur deux catégories : maintien au travail et antichute.
- Le facteur de chute.
- Le tirant d'air.
- Points d'ancrage.

Partie pratique :

- Contrôle et mise en place des EPI.
- Mise en situation sur dispositif d'ancrage.
- Travail avec maintien au travail et antichute sur structure.
- Sécurisation des accès au poste de travail et sécurisation du poste de travail.

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques, démonstrations pratiques, échanges d'expériences.

VALIDATION DE LA FORMATION

La participation à la formation sera confirmée par un certificat.